

Thème transversal ArScAn « Fait urbain » : Séminaire de l'AFÛ

Le mardi 9 juin 2020
de 9h à 12h

→ Online : Sur Zoom ou sur Renater

Un lien sera envoyé une semaine avant pour rejoindre la réunion

9h : Temps d'échange sur la vie de l'AFU

9h-10h : la vie de l'AFU en cours et à venir

Point sur la situation et les nouveaux outils (Twitter, blog, HAL, etc.), organisation des prochains évènements (séminaire, journée d'étude), dates, programme et appel à communication pour la journée d'étude du 4 décembre. Questions diverses.

10h : Temps de présentation-discussion

10-12h : Séminaire par Hélène Dulauroy-Lynch (Service départemental d'archéologie de l'Oise : SDAO) : *Rapports en retard et RO disparus... le cas du SDAO*.

Séminaire qui s'inscrit dans la thématique : « Reprise des données de fouilles anciennes » ([journée d'étude du 29 juin 2018](#)).



Résumé de la communication

Hélène DULAUROY-LYNCH

(Service départemental d'archéologie de l'Oise (SDAO) :

Rapports en retard et RO disparus... le cas du SDAO

Contexte

Départ de Patrice Bertin chef de service de 2009 à juin 2014. J'arrive en novembre 2014. A cette date, 1 rapport de fouille a été rendu par le SDAO. Sinon il reste 7 rapports de fouilles à rendre, plus ou moins en retard. En 2015 et en 2017, il réalise 2 autres fouilles.

La difficulté est que :

- Patrice Bertin est parti et personne ne parvient à le joindre (2 rapports). Il a sans doute de la doc avec lui pour Beauvais car il y a des lacunes.
- C. Glardon est décédée en 2014 (2 rapports)
- A. Michel a quitté le service pour celui de Seine St Denis (1 rapport)
- or en 2013 et 2014, le SDAO a réalisé une fouille avec l'Inrap (RO Inrap) qui exige de très gros moyens (Passel, enceinte néolithique)

1. Les rapports en retard...et le traitement d'archives de RO disparus

Ainsi à ce stade, 2 RO pour 4 opérations ne peuvent plus faire leur rapport, 1 RO est pris en Seine St Denis et l'essentiel des moyens du service sont dédiés à la fouille néolithique de Passel.

En 2016 le rapport de Paillly est rendu. Pour le reste le SDAO avance mais lentement vue la masse que cela représente. Par ailleurs la fouille de Chiry 1 est réattribuée à Germain Cuvillier, celle de Lévigien à Danaël Veysier et celle de Bresles, n'est pas réattribuée à Danaël Veysier mais c'est elle qui doit en faire le rapport. Ces 2 agents sont contraints de ne pas trop « sortir » voire plus du tout (2018-2019).

En 2017 lors de la demande d'habilitation, le SDAO perd l'habilitation pour les fouilles.

Le SDAO travaille d'arrache-pied pour résorber ce retard : Paillly rendu en juin 2016, Bresle rendu en septembre 2019, Lévigien rendu en mars 2020, Chiry 1 sera rendu en mai. Chiry 2 en fin d'année. On espère que Passel sera rendu fin 2020 si le RO se rend disponible.

Les conséquences sur le service : baisse de son activité (diag. et surtout fouille, médiation, recherche) ; stress ; RO qui ne peuvent plus « sortir » ; budget accaparé par ces opérations. Complexité à traiter des données de fouille qu'on n'a pas dirigées (lacunes, erreurs). Mais qui blâmer, sans que cela ne se retourne contre le service et ses agents ?

2. Le cas de la fouille de Beauvais : à la recherche du RO perdu

Avant de réaménager les espaces situées derrière le palais épiscopal qui abrite le Musée de l'Oise (Mudo) une fouille a été menée en 2009 et 2010. Des habitats Gallo-romains privilégiés, le rempart du Bas Empire, le rempart du XII^e-XIII^e siècle un four à cloche du XVI^e ont été mis au jour.

Une partie des études post-fouilles ont été faites et les archives sont partiellement numérisées. Toutefois beaucoup d'études n'ont pas été faites et le RO est parti sans laisser d'indication alors que des archives de fouilles sont manquantes (fiches US).

Le SDAO a lancé toutes les études manquantes en 2018 et 2019. Reste à savoir comment faire le rapport et qui le fera.

Questions que l'intervenante souhaite soumettre à la discussion :

- Comment gérer la disparition (décès) d'un RO ou la disparition volontaires (injoignable, ayant quitté l'archéologie) d'un autre RO ?
- Comment faire si le RO est dans une autre collectivité et que cette dernière rechigne à le « libérer » un peu ?
- Comment un service peut encaisser une telle situation qui retombe sur d'autres RO et sur l'ensemble du service ?
- Problème de la sévérité des SRA/CTRA par rapport au « laxisme » passé...
- Problème des collectivités qui n'ont pas pris, dans le passé, la mesure de ce qu'il fallait mettre en œuvre en RH-moyens pour les rapports : est-ce que P. Bertin a mal géré ou n'a pas pu gérer ?
- Comment faire un rapport le plus complet possible si de la documentation manque et comment le faire comprendre à la CTRA afin qu'elle ne massacre pas le RO qui a bien voulu reprendre le dossier (et qui pourrait écopier d'un mauvais avis CTRA...) ?